

**MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS**

Département de la Haute-Savoie
Arrondissement de Bonneville
Canton du Mont Blanc

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six le cinq juin à dix-neuf heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune convoqué le vingt-neuf mai s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Monique RACT, deuxième adjointe.

Etaient présents :

Madame Monique RACT, Monsieur Didier JOSEPH, Madame Sylvie SAULNIER, Monsieur Marc HORELLOU, Madame Morgane MARC'H, Messieurs Rodolphe GOY, Gabriel GRANDJACQUES, Patrice BIBIER-COCATRIX, Madame Hortense DURANTON, Messieurs Alain DELACHAT, Daniel DENERI, Madame Flavie MELENDEZ, Monsieur Clément BERRUUX, Mesdames Catherine BURATTI, Lucie PIGNARD, Barbara BOCHATEY, Nadine CHAMBEL, Monsieur Arnaud MORAND, Madame Michèle MAUTUE, Monsieur Fabien SATONAY, Mesdames Chloé BLONDEAU, Claire APPLAGNAT-TARTET, Charlotte HUGRON.

Etaient absents et avaient donné pouvoir :

Monsieur Jean-Marc PEILLEX à Madame Monique RACT
Monsieur Julien AUFORT à Monsieur Clément BERRUUX
Monsieur Jean-Marie DURINDEL à Madame Michèle MAUTUE
Madame Laura CHAUVIERE à Madame Morgane MARC'H
Madame Cécile MANHES à Monsieur Marc HORELLOU
Monsieur Paul ROBIN à Madame Claire APPLAGNAT-TARTET

Il est procédé à l'élection d'un secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales. Madame Hortense DURANTON est candidate. Elle est élue à l'UNANIMITE.

n°2026/129**COORDINATION GENERALE - DIRECTION GENERALE DES SERVICES****Objet : ELECTIONS SENATORIALES – DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS - ELECTIONS**

Nombre de membres
Afférents au Conseil Municipal : 29
En exercice : 29
Quorum : 15
Présents : 23
Pouvoirs : 6
Votants : 29

Délibération télétransmise le : 11/06/2026

Mise en ligne du 11/06/2026 au 11/06/2026

Délibération exécutoire le : 11/06/2026

MD

MR

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERVAIS LES BAINS DU 05 JUIN 2026**N°2026/129***Coordination Générale – Direction Générale des Services***ELECTIONS SENATORIALES
DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX
ET DE LEURS SUPPLEANTS - ELECTIONS**

Rapporteur : Madame Monique RACT, Adjointe au Maire

Il est rappelé que dans le cadre du renouvellement des mandats des sénateurs pour une partie des départements, les conseils municipaux sont convoqués pour élire leurs délégués et suppléants le vendredi 05 juin 2026.

La Commune de Saint Gervais comportant 29 conseillers municipaux, le Conseil municipal est appelé à élire 15 délégués et 5 suppléants.

Les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément à bulletin secret, au scrutin de liste proportionnel à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel.

Chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe (article L 289 modifié par la loi du 2 août 2013).

VU le Décret Ministériel n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs au 05 juin 2026.

VU l'arrêté préfectoral N° PREF-DCI-BCAR-2026-0217 du 18 mai 2026 indiquant le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire dans le cadre des élections sénatoriales du dimanche 27 septembre 2026.

VU les articles L. 2121-15 à L. 2121-18, L. 2121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les articles L. 283 à L. 293, R. 131 à R. 148 du Code électoral

Il est proposé au Conseil municipal d'élire 15 délégués et 5 suppléants selon les modalités ci-dessus.

La liste « Saint-Gervais » présente les candidats suivants :

Délégués :

Madame Monique RACT, Monsieur Didier JOSEPHE, Madame Sylvie SAULNIER, Monsieur Rodolphe GOY, Madame Morgane MARC'H, Monsieur Gabriel GRANDJACQUES, Madame Hortense DURANTON, Monsieur Patrice BIBIER-COCATRIX, Madame Flavie MELENDEZ, Monsieur Jean-Marie DURINDEL, Madame Catherine BURATTI, Monsieur Alain DELACHAT, Madame Michèle MAUTUE, Monsieur Daniel DENERI, Madame Claire APPLAGNAT-TARTET.

Suppléants :

Monsieur Julien AUFORT, Madame Nadine CHAMBEL, Monsieur Marc HORELLOU, Madame Laura CHAUVIERE, Monsieur Clément BERRUX.

ND Mr

Votants : 29

Bulletin blanc ou nul : 0

Exprimés : 29

Majorité absolue : 15

A obtenu :

Liste « Saint-Gervais » 29 voix

Sont élus :

Délégués :

Madame Monique RACT, Monsieur Didier JOSEPHE, Madame Sylvie SAULNIER, Monsieur Rodolphe GOY, Madame Morgane MARC'H, Monsieur Gabriel GRANDJACQUES, Madame Hortense DURANTON, Monsieur Patrice BIBIER-COCATRIX, Madame Flavie MELENDEZ, Monsieur Jean-Marie DURINDEL, Madame Catherine BURATTI, Monsieur Alain DELACHAT, Madame Michèle MAUTUE, Monsieur Daniel DENERI, Madame Claire APPLAGNAT-TARTET.

Suppléants :

Monsieur Julien AUFORT, Madame Nadine CHAMBEL, Monsieur Marc HORELLOU, Madame Laura CHAUVIERE, Monsieur Clément BERRUX.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jour, mois, et an ci-dessus,

Suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance
Adjointe au Maire,



Hortense DURANTON



Monique RACT,

2^{ème} Adjointe